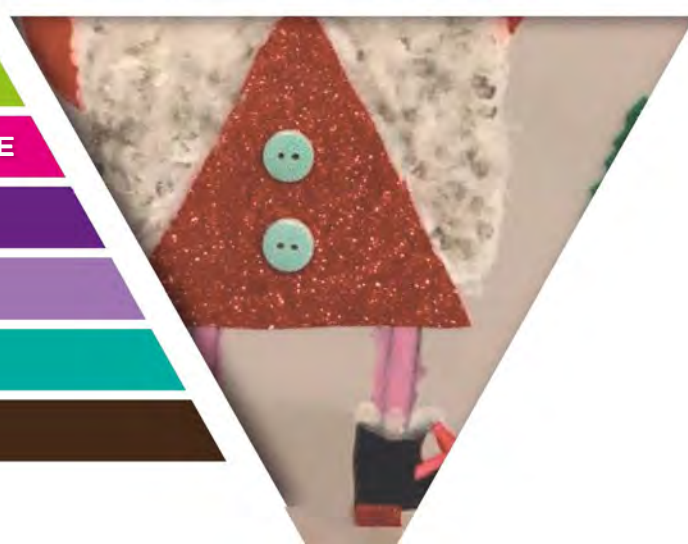





FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL




 02 / PAROLE DE FONSOIS


 03 / ÉDITO

 04 / INFOS & ANNONCES

 09 / ACTUALITÉS

 11 / ENVIRONNEMENT

 14 / ASSOS, SPORT, CULTURE

 17 / VIE QUOTIDIENNE

 18 / GENS D'ICI

 19 / ÉTAT CIVIL

 20 / FONS PRATIQUE



Concours de Dessin

Bravo les artistes.

Dans le précédent Fontsenade, un concours de dessin a été proposé aux artistes sur le thème des fêtes de fin d'années. 24 chefs d'œuvre ont été présentés et exposés sur les fenêtres du foyer de Fons.

Beaucoup de couleur et d'inventivité pour le plaisir des yeux.
Merci à eux.

C'est un jury composé de six élus qui a eu la lourde tâche de déterminer les lauréats.

Après un choix difficile ce sont trois dessins qui ont été primés :



2

- ★ 1^{er} prix - Lily IGLESIAS
- ★ 2^{ème} prix - Mathis ORJOLLET
- ★ 3^{ème} prix - Gwenaëlle LAURIOL

1



3



PRIX SPÉCIAL

Un prix spécial a été décerné à la plus grande des enfants Mme Françoise BOUCLY.

Chaque participant a été récompensé par un assortiment de feutre et du papier à dessin pour que nos artistes en herbe puissent laisser libre court à de prochaines créations.

Noël à Fons

Bien que surchargé de travail, le Père Noël avait répondu présent à l'invitation de la municipalité le samedi 12 décembre.

Confortablement installé dans son fauteuil, il a écouté attentivement chaque enfant sage pour échanger leurs petits secrets. De bons moments de complicités, plein de sourires. Les plus courageux avaient fait de jolis dessins et une petite liste de présents tant convoités avec l'espoir de les trouver sous leur sapin à Noël. Espérons qu'ils ont été exaucés... Quant aux lutins du Père Noël, ils se sont occupés des gourmands en leur confectionnant un bon gouter à emporter que les enfants ont pu déguster à leur maison.

Une bien belle journée rythmée par une ambiance festive dans le respect des gestes barrières qui a fait briller les yeux des enfants et fait naître de beaux sourires sur leurs visages émerveillés. Le rendez vous est pris pour que le Père Noël revienne l'année prochaine pour le bonheur des petits et des grands.



Chères Fonsoises, chers Fonsois,

L'année 2020 s'annonçait pleine d'espoir. 20 sur 20 disait-on, une année parfaite !

Cette année fut singulière, riche mais ô combien très éprouvante.

Éprouvante évidemment de par sa crise sanitaire inédite aux lourdes conséquences psychologiques, économiques et sociales.

Éprouvante par ses catastrophes naturelles comme les intempéries dans les Cévennes. Des événements majeurs qui ont changé nos modes de vie et notre vision des choses.

Nous avons besoin de revenir à l'essentiel. Simplement, avec passion et conviction.

Préserver notre santé et considérer réellement celles et ceux qui, souvent en silence, travaillent à prendre soin de nous, de nos aînés, de nos enfants, de personnes fragiles et vulnérables. Je pense évidemment aux soignants (personnels hospitaliers, infirmiers, médecins, personnel des EHPAD, assistantes de vie, etc.) et j'en oublie certainement.

Je pense également à ceux qui, parfois, au prix de leur vie, nous protègent et nous portent secours : pompiers, policiers, gendarmes et militaires. Qu'ils soient chaleureusement remerciés, respectés et soutenus autrement que par des mots. Par notre écoute, afin de les comprendre et de répondre à leurs véritables besoins. Par notre solidarité, pour leur donner de la force et les soutenir. Enfin, par nos décisions, qui se doivent d'être concrètes et structurantes, urgentes et adaptées.

Revenir à l'essentiel, c'est aussi préserver et valoriser la qualité de nos vies, de leur cadre. Là aussi, nous nous devons de considérer et apporter notre soutien à ceux qui y contribuent par leur travail.

Agriculteurs, artisans, entrepreneurs, employés, commerçants, restaurateurs, serveurs ou cafetiers. Sans oublier les acteurs de la culture et du sport, les bénévoles et responsables associatifs.

Pour notre village, 2021 sera une année importante en réflexion et consultation des habitants. L'un des points phares sera la sécurité et la circulation. Nous en reparlerons courant du premier trimestre.

Chers Fonsoises et Fonsois, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Ayons la force de croire en nos rêves et nos envies. Nous donnons ainsi à nos projets un peu plus de nous-mêmes pour construire un futur meilleur.

Ensemble, nous irons encore plus loin !

Que 2021 soit plus sereine. Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !

Prenez soin de vous !



Mme Maryse GIANNACCINI, Maire de Fons.

Tous à vos plumes



Le Font Senade s'ouvre à vous.

Si vous souhaitez faire part d'une manifestation ou partager une information vous pouvez rédiger et adresser un article à l'équipe en charge du Font Senade pour une parution dans un prochain numéro.

Mail : fontsenade@mairiedefons.fr

- l'équipe de publication se réserve le droit de publier les articles.
- les articles publiés peuvent être modifiés avec la mention "extrait de..." et "nom de l'auteur" sans en informer préalablement l'auteur, et en veillant à ne pas dénaturer le contenu du texte initial.
- seuls les articles signés seront publiés.

Votre avis nous intéresse

Un cahier de doléances a été mis en place à la mairie pour recueillir vos préoccupations.

Il va vous permettre de vous exprimer. Le Conseil municipal s'engage à vous répondre personnellement.

Le temps de réponse pourra varier en fonction des questions. N'hésitez pas également à y noter vos idées et les choses positives que vous pourrez relever.

Cahier à utiliser sans modération !!!

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous rappelons que vous disposez de l'adresse mail de la mairie pour communiquer avec les élus.

Des permanences vont également être ouvertes les samedis de 10h à 12h à la mairie. Vous serez reçus par un élu.

Nous vous attendons pour échanger sur vos préoccupations et recueillir votre avis.



Permanence Mairie

Depuis décembre 2020 la commune a mis en place des permanences en mairie.

Celles-ci sont assurées à tour de rôle par les élus, sans rendez-vous.

Avec ces permanences nous souhaitons améliorer significativement la proximité des élus avec les habitants.

Horaires : 10h00 à 12h00

Planning de mi-janvier à mi-avril :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
SAM. 23 MER. 27	SAM. 06 SAM. 13 LUN. 22 SAM. 27	SAM. 06 MER. 10 SAM. 20 SAM. 27	SAM. 03 LUN. 12 SAM. 17

Transport

La mobilisation de l'association des Usagers SNCF Gard a payé. Un arrêt supplémentaire est enfin instauré en gare de Fons / St-Mamert.

Ce nouvel arrêt quotidien du lundi au vendredi à 07h47 permet d'arriver en gare de Nimes à 08h00.

Information et horaires SNCF : @ : www.sncf.com

Association des Usagers SNCF Gard : facebook : @UsagersSNCFGard

Communiqué Gendarmerie

Accueil gendarmerie : NOUVEAUX HORAIRES

SAINT CHAPTES : Toute la journée / lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche.

SAINT MAMERT : Toute la journée / mercredi et vendredi.



Les téléphones et les portiers d'accueil de chaque brigades seront déviés systématiquement chaque jour vers l'unité en charge de l'accueil pour ne causer aucun changement aux administrés.

La direction de la gendarmerie à PARIS, lance une grande vague d'enquête de satisfaction des usagers de la gendarmerie. A ce titre, des gendarmes patrouilleront sur l'ensemble de vos communes afin de solliciter vos administrés pour participer à ce sondage.

Il s'agit dans un premier temps, de renseigner auprès du gendarme son adresse mail et quelques éléments. Puis ensuite, par le biais d'un e-mail, le sondage sera proposé pour une durée d'à peine une dizaine de minutes.

Adjudant Chef Arnaud CARLIEZ
Commandant la brigade de Gendarmerie de Saint Chaptes.

France Services



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Permanences

du Lundi au Jeudi (8h - 12h et 13h - 17h) ; le Vendredi (8h - 12h)

Locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

4 rue Diderot - 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES



+ itinérance : Une animatrice se déplace dans les différentes communes adhérentes, et notamment : St Geniès de Malgoirès, Saint Mamert, **Fons**, Moulézan, Montignargues et Sauzet, selon un planning défini mensuellement et disponible en Mairie, au Syndicat Mixte, sur la place facebook « Syndicat mixte Leins Gardonnenque », sur le site www.leinsgardonnenque.fr rubrique Actualités ou sur simple demande à relaisemploi@leinsgardonnenque.fr ou au 04.66.63.00.80 / 06.12.53.13.61

France services : le service public au cœur des territoires.

Relais Emploi Leins Gardonnenque

Vous avez une question sur l'orientation, la formation, l'emploi ? Vous souhaitez être soutenu pour vos démarches administratives en ligne ? Vous cherchez des conseils en orientation professionnelle, cv, lettres, entretiens... ? Vous avez un projet : changer d'emploi, de brache, créer votre entreprise ? Vous cherchez à embaucher ?

Le Relais emploi Leins Gardonnenque se déplace dans votre commune et vous accueille de manière anonyme, gratuitement, **sans rendez-vous sur Fons, le mardi matin à la mairie** L'animatrice met à votre disposition en accès libre les outils informatiques, des conseils, des offres d'emploi, de formation, des ateliers ... un réseau de partenaires.

Pour tout renseignement : Isabelle Payen
06 12 53 13 61 ou relaisemploi@leinsgardonnenque.fr



Chauffage et monoxyde de carbone

Le froid va s'installer et s'intensifier prochainement. Avec lui l'envie d'être bien au chaud... Attention que cette envie de douceur ne devienne pas un problème. Chaque année en France il y a des accidents liés aux appareils de chauffage qui dégagent du monoxyde de carbone. Oui mais de quoi on parle ?

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais, quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.



Le monoxyde de carbone dans nos logements.

Comment se protéger ?

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Quelques précautions : Utiliser votre barbecue ou votre brasero en extérieur. Ne pas allumer de moteurs ou groupe électrogène dans un environnement clos. Les chauffages d'appoints sont à utiliser 2h de suite maximum. Ne pas boucher les aérations. Penser à aérer le logement 10 minutes par jour.

En cas d'urgence

Appelez les secours. Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.



Biosécurité dans les basses cours

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

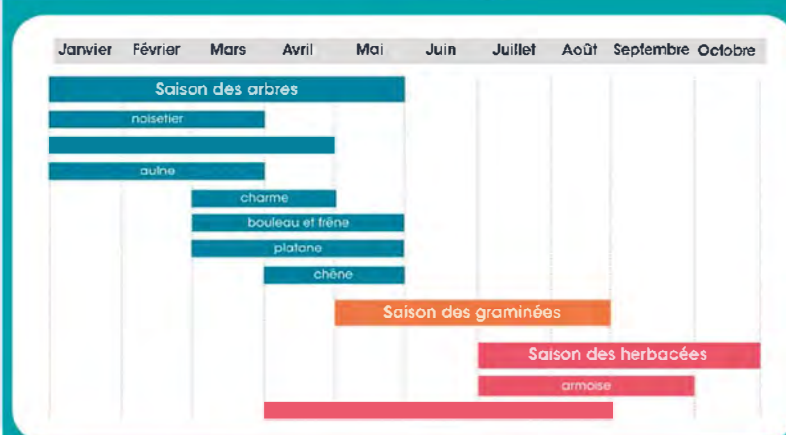
- ❶ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- ❷ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- ❸ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- ❹ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- ❺ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

! Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

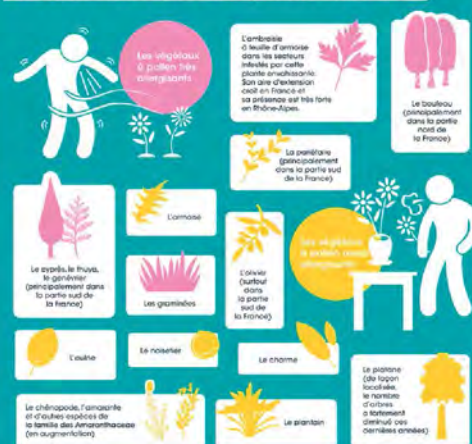
A vos mouchoirs

LE POLLEN REVIENT ... ET LES ALLERGIES AUSSI !

Calendrier des pollinisations



Les pollens les plus allergisants en France



La saison des arbres débute fin janvier ou mi-février dans le Sud par les pollens de cyprés, genévrier, thuya, et se poursuit en avril et en mai par la saison des arbres à chatons : saule, peuplier, hêtre, châtaignier, chêne, noisetier, charme, bouleau, aulne, platane. Le frêne et l'olivier sont à cheval sur la saison des arbres et la saison des graminées.

La saison des graminées (chiendent, dactyle, céréales...) est la plus connue des saisons polliniques. Son temps fort se situe entre mai et juillet mais peut se prolonger jusqu'à fin août.

La saison des herbacées (ambrosie, armoise, chénopode, plantain, urticacées...) débute souvent pendant la saison des graminées au printemps mais s'en distingue car elle se poursuit tout l'automne.

Délégations Adjointes / Conseiller



Romain BIALES / 1^{er} adjoint
Sports - Jeunesse - Ecoles - Transports
@ : romain.biales@mairiedefons.fr
@ : fontsenade@mairiedefons.fr

Valérie TRIGUEROS / 2^{ème} adjointe
Culture - Festivités - Associations
@ : valerie.trigueros@mairiedefons.fr
@ : culture@mairiedefons.fr
@ : mediatheque@mairiedefons.fr



Eric MARY / 3^{ème} adjoint
Aménagement communal
@ : eric.mary@mairiedefons.fr
@ : urbanisme@mairiedefons.fr

Carine PEYDRO / 4^{ème} adjointe
Finances - Vie économique
@ : carine.peydro@mairiedefons.fr



Gilbert CASAS / 5^{ème} adjoint
**Environnement - Bâtiments communaux à usage public
Vie locale - Sécurité civile**
@ : gilbert.casas@mairiedefons.fr
@ : environnement@mairiedefons.fr

Nicolas PERRIN / Conseiller Municipal
Communication
@ : nicolas.perrin@mairiedefons.fr



Informations ou prise de rendez-vous

 04 66 81 11 95  www.mairiedefons.fr

 @MairiedeFons

 @FonsOutreGardon

 @FonsOutreGardonOfficiel

Nouvelle Mairie, Nouvel accueil ...

L'année 2021 va voir le réaménagement de la mairie afin de proposer aux Fonsoises et aux Fonsois un meilleur accueil mais aussi de permettre de meilleures conditions de travail pour le personnel et les élus.

L'agence postale communale sera intégrée à l'accueil de la mairie avec une entrée unique place Alphonse Daudet.

Pendant la phase de travaux, le secrétariat de la mairie et l'accueil du public se feront dans les locaux actuels de l'agence postale communale au 2 rue de la Condamine.



Les horaires d'ouverture pour l'accueil du public mairie et agence postale, seront, pendant et après les travaux, du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 16h à 18h30.

Rencontre des élus et entreprises fonsoises



Le 1er octobre 2020 l'équipe municipale avait proposé une rencontre aux entreprises fonsoises.

10 ont pu être présentes. Un tour de table a permis à chacun de détailler son activité. Notre commune est riche d'entreprises très variées : métiers de bouche, BTP, immobilier, transport, gardiennage animalier ... et se félicite du retour fait par les artisans présents qui ont fait part de la bonne santé de leur commerce/entreprise.

La discussion a fait émerger les attentes et les préoccupations des entrepreneurs et Mme le maire et son équipe ont pu donner quelques réponses.

Les entreprises ont été incitées à se faire répertorier sur le site de la mairie pour plus de visibilité des fonsois, une liste devrait être établie et diffusée dans un prochain fontsenade.

Il a également été question de la création d'une zone artisanale pour pouvoir stocker le matériel et accueillir de nouvelles entreprises. Ce projet est à l'étude par l'équipe municipale mais demande du temps pour sa réalisation. La complexité du dossier demande réflexion (modification du PLU, trouver un terrain, finances ...) mais devrait pouvoir être envisagée avant la fin du mandat. Les échanges ayant été fructueux, d'autres rencontres seront organisées afin de poursuivre la discussion.

Travaux de Décembre 2020

LE PORTAIL DU CIMETIÈRE, TOUT BEAU TOUT NEUF

Après une restauration, ô combien nécessaire, effectuée par l'entreprise FERréART de St-Mamert, le portail du cimetière a retrouvé sa place le mardi 22 décembre. La rénovation aura duré un peu moins de deux mois, pour un montant de 2950 € HT.

Mais, quel âge a ce magnifique portail ?

Si vous avez la réponse, n'hésitez surtout pas à nous la communiquer par mail : fontsenade@mairiedefons.fr

ou directement en mairie.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE...

Mais quel est ce drôle d'engin?

Comme nous l'avons écrit au mois de septembre, le département du Gard déploie la fibre dans nos villages. Mais avant d'arriver dans nos maisons, il est nécessaire de créer des réseaux entre les villages et notamment vers Saint Bauzely qui abritera le nœud du réseau des villages alentour. Du coup, les opérateurs doivent poser des fibres optiques pour raccorder les villages à ce nœud. Cette drôle de machine permet de réaliser plusieurs opérations sur nos voiries en un seul passage.

En effet, elle tranche la route, évacue les gravats, pose les fourreaux pour la fibre ainsi qu'un filin de détection. Vient ensuite le rebouchage de la voirie, en 2 phases.

La première directement après la pose, à l'aide d'un béton à séchage rapide, puis quelques jours après à l'aide d'un enrobé à chaud. Et oui cela ne se fait pas en un seul clic!



VOIRIE

Le syndicat de la voirie de St Côte est intervenu en octobre pour diverses interventions dans notre village. Entre autres, il a procédé au rebouchage de trous importants dans quelques rues du village en attendant mieux.



LOTISSEMENT L'OLIVERAIE

Le lotissement rue du 19 mars prend forme.

L'entreprise SCAIC a posé l'ensemble des réseaux humides, Lautier est en train de réaliser la partie bâtie du bassin de rétention et l'entreprise Daudet a débuté la pose des réseaux secs. Une réunion hebdomadaire a lieu sur le chantier avec les différents corps de métiers.

Le poste de transformation EDF devrait être posé en 2021.



LE TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE S'EST FAIT UNE PETITE BEAUTÉ.

Ce sont trois jeunes « artistes » et leur encadrant technique qui ont repeint le transformateur électrique au croisement du chemin de Malgoires et route du pont de la reine.

Cette opération encadrée par « présence 30 » en partenariat avec Enedis permet la mise en place de chantiers éducatifs et de réinsertion pour les jeunes des quartiers prioritaires. L'objectif est de découvrir le monde professionnel pour s'orienter ensuite vers un projet sur du long terme.



Durant une semaine ils étaient présents tous les matins sur le chantier pour remplir leur mission d'embellissement qui améliore le cadre de vie des habitants. Un beau travail réalisé en un temps record et qui a satisfait les passants qui n'ont pas manqué de les féliciter.

COUPE DE SÉCURISATION



Il était temps d'agir, les pins situés derrière le hangar des employés municipaux paraissaient beau et fort, mais il ne faut pas se fier aux apparences... En y regardant de plus près, les basses branches se raréfiaient, laissant le champ libre à un roncier. Les arbres n'avaient plus d'autres choix que de pousser tout en hauteur ce qui a eu pour effet de fragiliser leurs bases.

Fatigués, les arbres s'inclinaient dangereusement sur certaines habitations et présentaient des signes de faiblesse laissant craindre le pire en cas de fort coup de vent.

C'est à l'entreprise Arbovertige qu'a été confiée la tâche de couper l'ensemble des arbres.

Coupe radicale mais nécessaire pour sécuriser le hangar et les maisons situées derrière la haie.

Après un bref état des lieux sur la commune, il s'est avéré que d'autres mises en sécurité étaient nécessaires. L'entreprise Arbovertige a donc continué son travail : élagage de la haie côté stade pour libérer les fils électriques et éloigner le risque incendie. De même pour les arbres qui étouffaient l'éclairage public rue de la Garenne au croisement avec l'avenue du Général de Gaulle.



23 années d'existence et de performances

Le Sitom Sud Gard est un syndicat mixte ouvert créé par arrêté préfectoral le 12 décembre 1997.

Il est chargé du traitement et de la valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés collectés par les EPCI adhérents. Après 23 années d'activité, son périmètre est resté constant (à l'exception de l'intégration de la commune de Cardet en 2017 via la Communauté de communes du Piémont Cévenol) mais ses missions ont largement évolué.



Contact (Accueil)
04 66 04 71 50
contact@sitomsudgard.fr

67 avenue J. Jaurès
30900 Nîmes

Compétences et missions

Le Sitom Sud Gard est compétent en matière de traitement et de valorisation des déchets ménagers collectés par l'ensemble de ses adhérents sur les 81 communes.

Pour assurer ces deux compétences, au-delà de la gestion courante de l'établissement, le syndicat est en mesure d'assurer un certain nombre de missions :

- L'étude, la réalisation et l'exploitation d'ouvrages liés au traitement et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés, déchets végétaux, déchets occasionnels, Dasri et exceptionnellement des déchets d'activité. Il veille ainsi à la bonne exécution du contrat de service public du traitement thermique et de la valorisation énergétique d'Evolia ainsi qu'au contrôle des accès à l'Ecopôle (pesée des véhicules).
- L'étude, la rédaction et la signature des actes contractuels et juridiques nécessaires à son activité, ainsi que les contrats passés avec les éco-organismes avec lesquels il est en relation. Il est en charge des marchés de traitement des différentes filières.
- L'étude, la construction et l'exploitation d'équipements et d'ouvrages destinés aux opérations de transfert des déchets ménagers et assimilés, puis à leur transport jusqu'aux exutoires de traitement et de valorisation. Il assure donc la gestion des marchés de transports de certains déchets.
- La mise en place de dispositifs de prévention et de sensibilisation en matière de gestion des déchets ainsi que la communication liée à son activité.
- Dans certaines conditions, la délégation de tout ou partie des opérations de transport des déchets apportés en déchèterie pour le compte des EPCI adhérents.
- Des prestations de services par convention afin de traiter et valoriser les déchets ménagers d'autres collectivités, syndicats ou EPCI non adhérents, et les déchets autres que ménagers dont les membres adhérents ont la charge.

 EN BAC GRIS OU VERT	 EN BAC BLEU OU JAUNE	 EN COLONNE	 EN DÉCHÈTERIE	 COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE		
Ordures ménagères Déchets ménagers déchets, saucisses, cassettes... 	Déchets recyclables NOUVEAU ! Recycler maintenant tous vos emballages, en toute simplicité : bouteilles, bidons, flacons et sachets en plastiques, litres de conserve, aérosols, emballages en carton, pots de yaourt, biberon, barquettes, polystyrène, capsules de café, godaies de cuisine... À DÉPOSER EN VRAC 	Emballages en verre Bouteilles, pots, bocaux sans bouchon ni couvercle... 	Déchets encombrants Déchets verts, électroniques, encombrants, polluants... 	Homo Detritus Tri Sélectif, poubelles, encombrants... Evoluons ! <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> DÉCHETS RECYCLABLES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE </td> <td style="vertical-align: top;"> ORDURES MÉNAGÈRES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE </td> </tr> </table> 	DÉCHETS RECYCLABLES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE	ORDURES MÉNAGÈRES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
DÉCHETS RECYCLABLES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE	ORDURES MÉNAGÈRES LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE					
IMPORTANT ! Déchets de cuisine et de jardin compostables 	IMPORTANT ! + Papiers, journaux, magazines, annuaires, couverts... 	IMPORTANT ! Inutile de laver les emballages en verre, il suffit de les vider 	IMPORTANT ! En pharmacie 	 nîmes métropole 11011 que nous avons Renseignements : 04 66 02 54 54 Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole		

Préparer le Printemps



LES COULEURS D'AUTOMNE ONT DISPARU

Même si la tentation est grande de rester au coin du feu ; nous ne devons pas oublier d'entretenir nos plantations.

ENTRETIEN ET TRAVAUX D'HIVER : PREPARER LE PRINTEMPS

Mettre à l'abri les plantes qui ne supportent pas le gel.

Les couvrir si vous ne pouvez pas les déplacer.

Mettre un paillage aux pieds, un tas de feuilles mortes est efficace.

Planter les bulbes pour voir apparaître au printemps de magnifiques fleurs.

Tailler les arbres, les arbustes et les haies ; car cette période de sommeil ne fragilise pas les végétaux.

Toutefois chaque plante possède un rythme particulier, poser les questions aux professionnels, demander à ses voisins ; abondance de conseils ne nuit pas.

Pour ceux qui croient à l'influence de la Lune, il y a une application gratuite « LUNE ET JARDIN ».

En fonction des phases de la lune. Un tableau vous guide sur les travaux conseillés ou ce qu'il ne faut pas faire. Vous avez la possibilité de savoir ce que vous pourrez faire le week-end prochain. Et pourquoi ne pas tenter la greffe ?



Conseil d'Antoine

Attendre fin mars, début avril et surtout en lune vieille pour pratiquer une petite fenêtre sur la branche porte greffe et insérer un bourgeon de l'espèce désirée.

Le bourgeon doit pouvoir se coller avec la sève montante dans la branche.

Une initiation à l'apiculture



Le CIVAM Apicole du Gard est une Association qui fonctionne depuis 1984, date de sa création par Elie PELLEQUER, ancien instituteur de Saint Mamert.

Actuellement présidée par Pierre GOUDARD, elle gère un rucher-école qui a permis, depuis sa création, d'initier à l'apiculture près de 1500 stagiaires qui ont pu mettre en pratique les cours dispensés durant 11 samedis de stage chaque année. Le contenu de ces cours porte sur : la législation sur l'implantation des ruches, le matériel apicole, les différentes visites au rucher permettant l'observation des abeilles avec des travaux pratiques sur le site : suivi des ruches, récolte...



les maladies et les prédateurs qui menacent les abeilles.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site : civamapicole30.fr

Tous ces cours sont réalisés par des bénévoles dont, Marceau LACROIX, Vice-président et référent auprès du GDSA (Groupe de Défense Sanitaire Apicole). Il effectue notamment la destruction des nids de frelons asiatiques. Les pompiers du Gard peuvent apporter une aide dans les situations complexes.

Le suivi du rucher est assuré par Max SERODY qui occupe le poste de Secrétaire de l'association.





Que deviennent nos déchets ?

Selon leur nature (recyclable ou non, dangereux, encombrant...), nos déchets ménagers sont à jeter dans des sacs et des bacs spécifiques. Ils peuvent également être déposés dans des conteneurs ou apportés à la déchèterie. Mais que deviennent-ils ensuite ?
GROS PLAN SUR LEUR DEUXIÈME VIE.



INCINÉRATION OU COMPOSTAGE

Les ordures ménagères non recyclables sont incinérées à l'usine de Nîmes. Cette valorisation énergétique permet de produire de l'électricité vendue à EDF, correspondant à 1/5^{ème} de l'électricité consommée par les habitants de la ville de Nîmes. Les déchets résiduels sont utilisés dans l'élaboration de sous-couches routières.

Les déchets ménagers peuvent également être acheminés à l'usine de compostage (ou tri mécano-biologique) de Beaucaire, où elles subiront un traitement avant d'être valorisées sous forme de compost.



LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Les emballages en plastique, en carton et en métal sont ramassés par des camions dédiés qui les déposent ensuite aux centres de tri de Nîmes (pour SITOM Sud-Gard) et de Beaucaire (pour Sud Rhône Environnement). Triés manuellement selon leur matière et compactés, ces déchets recyclables sont ensuite acheminés vers les différentes filières du tri pour leur valorisation et leur transformation en de nouveaux objets : fibres textiles et revêtements de sols pour le plastique, nouveaux emballages en carton, chariots de supermarché pour l'acier, bicyclettes pour l'aluminium...

LE VERRE ET LE PAPIER

Le verre et le papier sont collectés dans des conteneurs spécifiques (sauf pour les habitants de Nîmes et de Saint-Gilles qui jettent leurs papiers et journaux dans la même poubelle que les emballages recyclables). Les centres de tri les envoient ensuite vers les usines de recyclage pour recréer du papier ou du verre. A noter que le verre est recyclable à l'infini sans ajout de matière première.

LES DÉCHETS VERTS

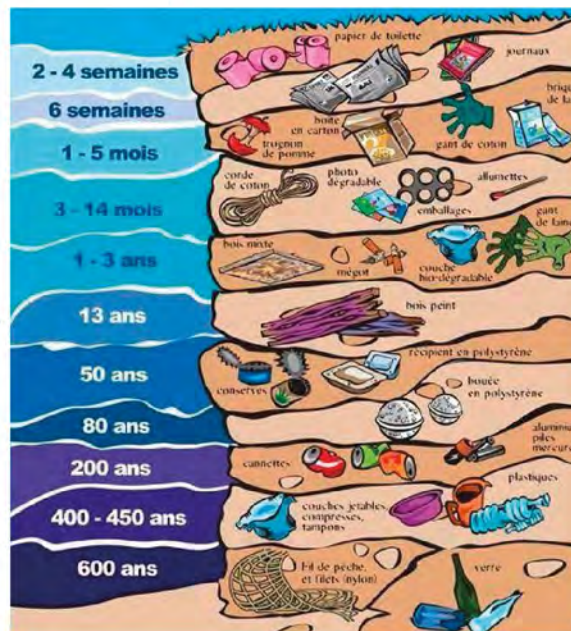
Les déchets verts servent à faire du compost. Ils peuvent être déposés dans un composteur individuel - dans lequel les déchets de cuisine peuvent également être mis (épluchures, marc de café, coquilles d'œuf...) - ou à la déchèterie.



Renseignements
Direction de la Collecte et
du Traitement des Déchets
de Nîmes Métropole
04 66 02 54 54



**Durée de
biodégradabilité
des déchets en mer**



La Médiathèque, c'est plus qu'une bibliothèque !!!

Même si de l'extérieur, on a l'impression que la médiathèque est une bibliothèque, il n'en est rien.

Ouverte en 2017 la médiathèque se substitue à la bibliothèque précédemment située dans le bâtiment de la mairie. Plus grande, plus agréable et plus fonctionnelle elle propose aussi plus de services.

Vous y trouverez des ouvrages pour tous les âges : des tout petits, en passant par les jeunes et les ados et pour finir les adultes (jeunes et moins jeunes !). Romans, magazines, BD, livres thématiques, jardinage, bricolage, cuisine, écologie ... livres audio et en langue étrangère prêtés par le bibliobus. Bref, il y en a pour tous les goûts. Vous pourrez même les lire sur place dans les différents espaces prévus à cet effet. Fauteuils, Tapis de sols et poufs, tables et chaises, vous avez le choix.

En plus des livres habituels, cet espace vous propose aussi le prêt de CD musicaux. Egalement à la disposition de chacun, deux ordinateurs dotés d'un accès internet. Peu de personnes connaissent et utilisent ce service mais il permet de faire des démarches administratives, de consulter ses mails, faire des recherches à des fins scolaires (exposé ...) ou pour sa curiosité personnelle.

Ouverte vers l'extérieur, la médiathèque accueille aussi des groupes : les écoles, le relais des assistantes maternelles (RAM) et la maison des assistantes maternelle MAM en douceur.

La médiathèque devrait mettre en place en 2021 d'autres projets : accueil de la ludothèque, expos diverses, animations...



Pauline JOFFROY,
Auxiliaire bibliothécaire vous accueille et vous conseille toute l'année même pendant les vacances scolaires :

Lundi et mardi
- de 16h30 à 19h,
Mercredi
- de 9h30 à 12h et 14h à 19h
Vendredi
- de 16h à 19h.
(Fermeture durant les congés de l'agent)

Contact : 09.67.28.28.12
Sur place : 75 Rue de la Garenne
(Près de l'école maternelle)
mediathequedefons@orange.fr



Dons de livre :

Des personnes généreuses se sont manifestées pour faire dons de leurs livres, merci à elles. Malheureusement, pour des raisons de place, la médiathèque ne peut plus accepter que les romans adultes parus depuis moins de 4 mois.

En revanche les étagères jeunes et ados peuvent encore en accepter donc n'hésitez pas à recycler vos livres jeunesse/ados et à en faire profiter la médiathèque et ses jeunes lecteurs.

Les dépôts se feront durant les heures d'ouvertures. Pour des questions d'hygiène, merci de ne pas faire de dépôts spontanés devant les portes de la médiathèque.



Le petit plus pratique, et particulièrement utilisé durant le confinement : Accès à la liste des livres de chez vous. Vous pouvez avoir la liste des livres qui sont à votre disposition à la médiathèque, dans le lien suivant : <http://cat-agglo.nimes.fr/>



Mam'en douceur



Après un temps de vacances bien mérité, tout comme les petits écoliers, Angélique, Johanna et Stéphanie ont retrouvé le chemin de la Mam'en douceur pour une nouvelle année avec de nouveaux petits bébés.

Les plus grands étant rentrés à l'école et envolés de leur nid de la Mam pour vivre de nouvelles aventures dans la cour des grands, c'est au tour de Lyla, Alice, Malo, Baptiste, Eléonore, Lison et Noa de rejoindre la petite équipe.

Le premier trimestre a déjà été bien rempli avec la journée pyjama où tous les enfants mais aussi les nounous sont restés en pyjama et ont profité d'une journée cosy et d'un repas montagnard : la raclette. Il n'y a pas d'âge pour se régaler!!!

La fête Halloween ou d'adorables petits monstres se sont rendus à la Mam pour une journée ensorcelée avec jeux et repas d'halloween, balade et dégustation de sucreries.

Cette année, la crise sanitaire n'a pas permis certaines formules de manifestation de Noël habituelles. Cela n'a pas découragé Angélique, Johanna et Stéphanie qui ne cessent de se réinventer pour continuer à divertir et éblouir les petits bébés chers à leur cœur.

Cette année le père Noël s'est rendu à la Mam'en douceur et a accordé à chaque enfant et à leur famille, un moment privilégié et en toute intimité. Chaque enfant s'est vu offrir un goûter fait maison ainsi qu'une petite surprise personnalisée. Il était impensable que les enfants n'aient pas la photo du Père Noël pour leurs premiers Noël.

Pour faire vivre leur association, Angélique Johanna et Stéphanie ont organisé une vente de cakes de Noël qu'elles ont confectionnés elles-mêmes. Nicolas

DURAND, leur fournisseur officiel de fruits et légumes, leur a fait don de fruits et d'œufs frais pour cette vente.

Pour la nouvelle année, plusieurs projets et journées animés se profilent, comme la St valentin, l'épiphanie, la journée nationale des chaussettes dépareillées (journée mondiale de la trisomie 21), pâques, journée musicale avec l'intervention d'un musicien...etc

Bref la Mam'en douceur reste dynamique et festive et ce n'est pas pour déplaire aux petits chanceux qu'Angélique, Johanna et Stéphanie accueillent.



Un trimestre, un roman !

CHAQUE TRIMESTRE, NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCOUVRIR UN ROMAN. Pour tous les âges et tous les goûts...

Pauline vous conseille de lire:

La fabrique de poupée, thriller historique écrit par Elizabeth Macneal. Roman qui nous emmène dans les rues du Londres de 1850, époque victorienne. Ce récit à l'écriture fluide et aux paragraphes courts décrit de façon vivante la vie de petites gens à l'époque. À chaque chapitre se succède le point de vue de nos deux protagonistes, Iris et Silas.

Employée avec sa jumelle dans un magasin de poupée sous l'autorité d'une patronne acariâtre, Iris, jeune beauté à la clavicule difforme rêve de liberté et de devenir artiste peintre. Quand Louis Frost un peintre passionné et excentrique lui propose de poser pour lui, Iris accepte en dépit de sa crainte des qu'en-dira-t-on, de l'opposition de sa famille et des supplications de sa sœur.

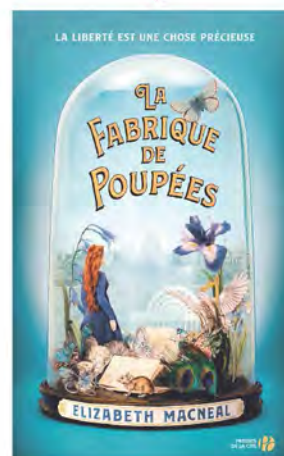
Silas, taxidermiste amateur de macabre et de curiosités qui est toujours à la recherche des spécimens les plus rares, les plus étranges, rêve d'étendre et d'exposer sa collection de créatures.

Alors que l'exposition universelle va bientôt ouvrir ses portes dans le tout nouveau Crystal Palace, les curieux se pressent pour venir admirer cette merveille. C'est là que Silas rencontre Iris pour la première fois et que né en lui son obsession amoureuse envers la jeune fille.

Envie de nous faire partager un livre ?

N'hésitez pas à nous faire parvenir un petit résumé...et nous tâcherons de le publier pour le faire partager à tous les lecteurs de Fontsenade.

Mail : fontsenade@mairiedefons.fr ou directement en mairie.





1 date : Mercredi 12 mai 2021
1 objectif : Finir la course ! (avec le sourire)

Au programme :

Course enfants : inscriptions gratuites et obligatoires, départ à 18h30. Enfants de 06 à 13 ans. Avec toujours une récompense à l'arrivée pour tous les participants.

Duo nocturne : Nouveau parcours, nouveau dénivelé !

Soutenu par la commune, l'équipe organisatrice de fous furieux a décidé de passer aux choses sérieuses.

Ils ont imaginés un parcours :

encore plus beau, encore plus dingue, encore plus dur ...!

En 2021 les participants de FONSTRAILS seront ils à la hauteur ?

Challenge des trophées gardois : départ 21h30.

Inscriptions sur internet / Buffet à l'arrivée réservé aux participants.

A noter que toutes les courses sont ouvertes à tous. Inscriptions obligatoires.

Retrouvez plus d'informations :

web : <https://fonstrails.fr>

Important ! : Pour assurer la réussite de ce type de manifestation nous avons besoin d'une cinquantaine de bénévoles.

Nous sommes donc à la recherche de personnes pour venir nous aider à l'organisation le jour J pour : accueillir, guider, soutenir les participants... Le but étant de se faire plaisir et surtout, de ne pas se prendre au sérieux ! Alors venez nous rejoindre !

Une réunion d'information aura lieu ultérieurement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Romain : 06.25.79.45.90 / Claude : 06.70.09.79.89

Manifestation sous réserve des mesures sanitaires en vigueur



Olives et Huiles



Depuis l'apparition des premières olives, le producteur est inquiet !

Maudite mouche veux-tu bien laisser ma récolte tranquille ?

Ce fléau gâche la récolte, impossible de faire des olives conditionnées.

Les olives touchées se gâtent et tombent. Il faut s'en protéger.

Si la chimie a été souvent omniprésente, progressivement on voit apparaître d'étrange suspension, certes pas esthétique mais au combien efficace.



Un peu de nitrate d'ammonium (engrais) dans de l'eau que l'on verse dans des bouteilles plastiques sur lesquelles on effectue de petits trous avec un clou chauffé.

L'odeur attire la mouche qui passe par les petits trous.

Les trous réalisés ont des rebords vers l'intérieur qui empêchent la mouche de ressortir.

Fin Octobre les premiers moulins à huile ouvrent, Ceux qui traitent des tonnes et ceux promettant de faire « VOTRE » huile, vous avez le choix.

On commence par les négrettes car elles mûrissent les premières.

Viendront plus tard les picholines.

Il faut savoir attendre et tant pis si une partie tombe.

En ramassant tardivement l'olive mûrit davantage et produit plus d'huile.

Ramassage à la main ou mécanisé, peu importe la technique.

Moulin, Moulin, Gentil Moulin, Presse un peu plus et donne-moi de l'huile !



Fin décembre annonce la clôture de la saison.

Conseil d'Antoine :

Surtout ne pas se précipiter à tailler.

Attendre fin février et la fin du risque de gel sévère.

Vous avez alors jusqu'à la floraison pour former vos oliviers.



Antoine PAGAN, Fonsois depuis plus de 50 ans



Né en Espagne en 1939 dans la région de MURCIA au pied des oliviers, où son père possède 80 ha de terre.

Il devra très tôt prendre en charge l'exploitation.

Ayant perdu sa mère jeune et son père étant malade, le domaine familial va être morcelé et progressivement vendu.

Il se marie très jeune, à 17 ans avec Maria.

Après son service militaire de 1 an ½ qu'il n'a pu éviter mais qui lui a été profitable.

Il rejoint la propriété familiale qui s'est réduite, ses frères tant partie en France il va suivre le même chemin et venir sur Fons pour les vendanges.

Nous sommes en 1963, il est engagé par la famille ALLIER qui va lui confier des travaux agricoles.

Les contrats se suivent et vient le jour où il obtient le droit de rester en France avec obligation de rester dans le domaine de l'agriculture et sur les 9 départements régionaux.

C'est donc à Fons qu'il va installer sa famille et devenir pleinement Fonsois.

Le travail est dur, mais il va bénéficier du soutien de la famille ALLIER.

Un coup de pouce providentiel va changer sa vie. Des vignes que la SAFER a récupérées nécessitent d'être taillées puis entretenues, et comme aucun propriétaire ne fait de proposition, elles vont lui être accordées avec un échéancier de paiement.

Il va ainsi en plus de son activité d'ouvrier devenir aussi petit exploitant ; ce sont les années 1970 Mais Antoine aime les challenges, la vigne est vieillissante, il va donc se lancer dans l'élevage (poules, dindes, lapin) déjà du BIO car les animaux bénéficient d'enclos larges et sont nourris par du grain cultivé par Antoine.

Les animaux sont bons et cela ne manque pas de se savoir, les voleurs vont deux fois le priver de ses revenus au moment des fêtes. Mais c'est la myxomatose qui, en tuant tous ses lapins, va lui faire abandonner l'élevage.

Alors, l'année 2000, il commence à planter de jeunes oliviers en se rappelant son pays natal ; Puis en 2002 se lance dans la vente d'oliviers et d'agrumes.

La pépinière LES TRIBES est née
Les jeunes oliviers commencent à produire et Antoine étend ses olivettes ; il y ira jusqu'à 2 ha ½ et la production de 14 Tonnes d'olives.

Tout cela nécessite l'achat de machine aux bras mécanisés portatif pour faire tomber les olives dans les filets et de machine pour séparer les feuilles.

L'usure du temps fait son œuvre, aujourd'hui ses enfants reprennent l'exploitation des olivettes

Pour Antoine, le temps du repos est venu, il faut fermer la pépinière et céder les derniers oliviers centenaires à des prix très intéressants sans oublier le petit conseil qu'il ne manquera pas de vous transmettre.

Profite bien de ta retraite Antoine !!



État Civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



Malone RANC,
fils de Florian RANC et d'Anaïs RANC, est né le 5 novembre 2020.



Louna RODRIGUEZ,
fille de Damien RODRIGUEZ et d'Emeline DESZEZ, est née le 25 novembre 2020.



Maiwenn LAURIOL,
fille d'Emmanuel LAURIOL et de Thalassa MARZAT, est née le 29 mai 2020.



Océanne BERNARD,
fille de Fabrice BERNARD et de Betty GALLAND, est née le 14 décembre 2020.



Baptiste OBERY VILLARET,
fils de Jean-Philippe OBERY et de Mélanie VILLARET, est né le 15 juillet 2020.



Madeleine PROVOST CHAUVET,
fille d'Aurélien PROVOST et de Camille CHAUVET, est née le 23 septembre 2020.



Eva JEANJEAN,
fille de Ludovic JEANJEAN et de Marie GUIBAL, est née le 23 décembre 2020.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

André BIOLCATI et Marcelle DUBOIS, le 12 septembre 2020.

Ludovic THERET et de Morgane FUSELIER, le 30 octobre 2020.

Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles et leurs proches.

Boris SALACH, décédé le 22 mars 2020, à l'âge de 50 ans.

Maurice DURAND, décédé le 7 octobre 2020, à l'âge de 84 ans.

Amar MOUSSAOUI, décédé le 11 novembre 2020, à l'âge de 90 ans.

HOMMAGE

Suite au décès de Mr SALACH plombier sur Fons et aux alentours, Mme Valérie SALACH tient à remercier ses clients qui l'ont fait travailler. Pour son époux, ça a été un réel plaisir de travailler pour eux. Recevant encore beaucoup d'appels de leur part pour le solliciter, elle les informe qu'il n'est plus utile d'appeler, personne n'ayant pris sa succession.

LES SERVICES PUBLICS

POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

MAIRIE (OUVERTURE AU PUBLIC)

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. mairie.fons.outre.gardon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30-19h

Mercredi et Vendredi : 14h-18h

**Syndicat Intercommunal
du Regroupement Scolaire - S.I.R.S**

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

**Syndicat Intercommunal
des Écoles Maternelles - S.I.E.M**

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 08h-12h

Jeudi : 8h-12h et de 14h-18h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 66 63 40 07

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 8h30-12 h

MEDIATHEQUE

Tél. 04 66 81 28 12 / 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30-19h,

Mercredi : 9h30-12h / 14h-19h,

Vendredi : 16h-19h

SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi de 8h à 12h

Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

Horaires POSTE 08h00 à 12h30

COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

BAR PMU JEUX , Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Horaires d'ouverture :

Tous les jours dès 6h30

Boulangerie Marseille

Tél. 04 66 81 13 96

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 8h30-12h15 Fermée le jeudi

SALON DE COIFFURE MÉTAMORPHOSE

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

**CAVE COOPÉRATIVE DE FONS,
L'ORÉE DES LENS**

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

TABAC, PRESSE, LOTO, GUY

Tél. 04 66 81 18 84

Horaires d'ouverture :

Tous les jours : 6h30-12h30 / 16h-19h30,

sauf Jeudi et Dimanche après-midis

RESTAURATION / FOOD-TRUCK

Blym's (Tacos / Burger / Kebab)

Tél. 07 50 48 27 12

Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.

DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)

COLLECTE DES ORDURES

 <p>ORDURES MÉNAGÈRES Mardi & Samedi MATIN Jours fériés compris (sauf exceptions)</p>	 <p>TRI SÉLECTIF Jeudi MATIN</p>
---	--